# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 26/04/2022 BOP

# I – DEFINITION DU POSTE

1 SERVICE : Direction de la santé

2 LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en pédiatrie

3 NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4

4 CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A

5 | FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA

6 IMPUTATION BUDGETAIRE :

PROGRAMME : 962.02 CODE POSTE : **9484** 

PROGRAMME R.H: 97001 CENTRE DE TRAVAIL: 322

# 7 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV – RAIATEA - Hôpital d'Uturoa (Médecine-Pédiatrie 2)

8 | FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :

Exerçant en binôme, le praticien assure l'accueil et la prise en charge pédiatrique et néo-natale des enfants hospitalisés ou admis en consultation dans les services de l'unité de « Pédiatrie » de l'hôpital de Uturoa

Il forme le personnel, dans son domaine de compétences. Il participe au bon fonctionnement du service et à la permanence des soins.

9 EFFECTIFS ENCADRES: A B C D Autres NOMBRES: Néant

10 SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin chef du service

11 MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :

Bureau, téléphone, ordinateur, accès internet, e-mail

# 12 CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :

- Participation au service d'astreinte à domicile ;
- Droit à la formation continue.

# 13 ACTIVITES PRINCIPALES :

- Participer à la prise en charge des urgences pédiatriques sur sollicitation des médecins urgentistes et assurer la prise en charge néo-natale de l'hôpital disposant d'une maternité de niveau II ;
- Assurer la prise en charge des enfants hospitalisés, les consultations externes de pédiatrie et les visites systématiques des nouveau-nés de la Maternité ;
- Participer à la formation du personnel paramédical des services de l'unité des consultations externes de l'hôpital ;
- Effectuer des missions mensuelles de consultations de pédiatrie avancées dans les îles Sous-le-Vent.

# 14 ACTIVITES ANNEXES :

- Participer aux différentes commissions (Commission médicale d'établissement CME, Commission de lutte contre les infections nosocomiales C.L.I.N, etc....) et sous-commissions de l'établissement ;
- Participer à la réalisation et la mise en œuvre des projets de service ;
- Participer à l'élaboration et l'évaluation des protocoles de service ;

- Participer à l'hygiène hospitalière ;
- Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement du personnel médical et paramédical.

# II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Praticien hospitalier					
16	DIPLOMES REQUIS :					
	- Diplôme d'Etat de docteur en médecine ;					
	- Diplôme d'études spécialisées (DES) de pédiatrie ou Certificat d'études spécialisées (CES) de					
	pédiatrie et puériculture ;					
	- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé					
	en pédiatrie sur le territoire français.					

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

	S. Sunsiemswien, in i pp		, ,	
17	COMPETENCES:	S	A	Е
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ;		X	
	- Faculté d'adaptation aux singularités du terrain et au changement ;		X	
	- Polyvalence;		X	
	- Esprit d'équipe ;		X	
	- Disponibilité ;		X	
	- Diplomatie;		X	
	- Pédagogie.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
	- Ancienneté acquise dans les domaines de la pédiatrie

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
	- Formation en néonatologie et urgence pédiatrique

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans	
----	---	--

Le chef de service L'agent :
Date : Date :
Signature : Signature :